

The logo consists of three concentric, stylized arcs. The outermost arc is dark grey and has a dark grey circle at its top. The middle arc is green and has a green circle at its right. The innermost arc is dark grey and has a dark grey circle at its bottom. The text is positioned to the right of these arcs.

PROGRAMME COMMUN

2026-2028

des fédérations cantonales
de coopération internationale

INTRODUCTION

Les sept fédérations cantonales de coopération internationale de Suisse latine et leurs quelques 260 organisations membres inscrivent leurs actions dans la lutte contre la pauvreté et pour un développement durable conformément à la stratégie de coopération internationale de la Suisse 2025-2028 et à l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Elles sont regroupées au sein d'un réseau : le réseau des fédérations cantonales de coopération internationale (FEDERESO), qui n'a pas le statut d'une personne morale.

Les fédérations cantonales sont les interlocutrices privilégiées des collectivités publiques de Suisse latine. Outre la Direction du développement et de la coopération (DDC), ce sont 9 cantons, plus de 100 communes et 5 fondations privées qui interagissent avec elles. Par délégation, les fédérations cantonales sélectionnent, analysent et suivent des projets dont le financement est assuré, principalement, par des fonds publics.

S'appuyant sur l'expertise de 30 collaborateur·trice·s salarié·e·s – 20 équivalent plein temps (EPT) pour l'ensemble des fédérations (2024) – et 191 expert·e·s bénévoles – 7,7 EPT (2024), les fédérations cantonales favorisent la formation continue et les partages de savoirs et d'expériences de leurs organisations membres dans le but de garantir la qualité institutionnelle et opérationnelle.

L'activité principale des fédérations cantonales consiste en l'analyse, le financement et le suivi des projets déposés par les ONG qui en sont membres. Ces dernières doivent impérativement travailler avec des partenaires locaux. Ainsi près de 300 projets de développement dans une trentaine de pays en Afrique, en Asie/Moyen-Orient et en Amérique latine reçoivent chaque année un financement répondant à un catalogue de critères de qualité exigeants. Sur le budget annuel total des sept fédérations, ce sont environ 85% des fonds qui sont attribués aux projets/programmes à l'international.

Au niveau cantonal, chaque fédération est au cœur d'un écosystème qui met en relation diverses parties prenantes : les organisations membres et leurs instances, les collectivités publiques en charge des budgets de la coopération internationale, les expert·e·s bénévoles actifs dans les diverses commissions de chaque fédération et d'autres acteurs du domaine de la formation et du secteur privé, réunissant ainsi les expertises présentes sur le territoire cantonal au sein d'un pôle de compétence reconnu. De par leur sérieux et la reconnaissance dont elles bénéficient, les fédérations ont la capacité de lever des fonds publics cantonaux et communaux, jusqu'en 2024 en croissance régulière, au titre de l'aide publique au développement (APD).

Au bénéfice d'une contribution de base de la DDC, les fédérations cantonales participent activement aux divers groupes de travail de la DDC, assurant le relais, auprès de leurs organisations membres, des thématiques actuelles dans le domaine de la coopération internationale – localisation de l'aide, Nexus, prévention et lutte contre les abus de pouvoirs et les irrégularités, etc..

Organisée au sein du FEDERESO, chaque fédération, en fonction de ses spécificités et de sa stratégie propre, contribue à l'originalité et à la force du réseau. Ensemble, les fédérations cantonales mutualisent leurs compétences, proposent un catalogue de formation, travaillent sur des thématiques communes qu'elles partagent au niveau de leur réseau cantonal assurant ainsi un lien indispensable entre les différentes parties prenantes. L'information sur les enjeux globaux et le rôle de la coopération internationale est une de leurs importantes missions.

Ce foisonnement de savoirs, d'expertises et d'engagement a pour objectif final de garantir le financement de projets de qualité pour assurer une vie digne et porteuse d'espoir pour des populations en situation de vulnérabilité.

PROGRAMME 2026-2028

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'action concertée et en réseau des fédérations cantonales et de leurs partenaires accroît l'impact de la coopération internationale de la Suisse pour réduire la pauvreté dans les pays du Sud global en soutenant des dynamiques de développement local.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

N°1

Les fédérations cantonales accompagnent et cofinancent, de manière coordonnée, des projets/programmes de qualité, portés par des acteurs locaux, notamment dans les domaines identifiés (souveraineté alimentaire ; accès aux services de base ; création d'emplois décents ; renforcement de la société civile, de l'Etat de droit et de l'inclusion).

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

N°2

En tant que pôle de compétence reconnu, le réseau des fédérations cantonales assure et dynamise un dialogue thématique avec les acteurs institutionnels (Confédération, cantons et communes de Suisse latine, fondations) en vue d'une allocation coordonnée et efficiente des ressources.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

N°3

Les compétences complémentaires au sein du réseau des fédérations cantonales sont valorisées et exploitées afin d'améliorer la qualité des activités en faveur de la coopération internationale.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

N°4

Les publics de la Suisse latine (grand public, jeunes, élu-e-s, milieux spécialisés) sont informés du rôle, des enjeux et des résultats de la coopération internationale.



Les fédérations cantonales accompagnent et cofinancent, de manière coordonnée, des projets/programmes de qualité, portés par des acteurs locaux, notamment dans les domaines identifiés (souveraineté alimentaire ; accès aux services de base ; création d'emplois décents ; renforcement de la société civile, de l'État de droit et de l'inclusion).

L'objectif spécifique 1 représente l'essentiel et la plus grande partie du programme, en termes de financements et d'outputs. Plus de 90 % de la contribution de base de la DDC est investie dans le programme international des fédérations cantonales. Ces dernières disposent des compétences et des instruments de monitoring et de contrôle de qualité pour le suivi de 300 projets co-financés chaque année. Les domaines d'intervention des programmes et projets sont multiples.

Dans ce programme commun, la priorité est donnée à des indicateurs sélectionnés et spécifiques aux axes retenus, pour des raisons d'optimisation des ressources et de comparabilité des données entre les sept fédérations. Ces indicateurs permettent une analyse synthétique des résultats qui doivent tous converger dans des effets d'impact sur le terrain.

Le renforcement de la société civile est au cœur même de la mission des fédérations. Cela s'exprime par le soutien à des partenariats horizontaux entre organisations de la société civile en Suisse et dans les pays partenaires. Les fédérations soutiennent des personnes et groupes ancrés dans le tissu local qui proposent des solutions innovantes, adaptées à leurs besoins et aux évolutions rapides des contextes. Elles promeuvent la localisation de l'aide en appuyant une diversité d'acteurs de développement, loin d'une concentration ou d'un monopole de quelques structures maîtrisant les codes.

La stratégie de coopération internationale de la Suisse 2025-2028 et l'Agenda 2030 servent d'orientation stratégique. Pour ce programme commun quatre thèmes en lien avec les ODD ont été choisis. Il s'agit des thèmes dont l'efficacité en termes d'impact ont été identifiés comme étant les plus représentatifs du travail des organisations membres. Les besoins sont conjointement identifiés avec les partenaires locaux pour répondre en priorité à la lutte contre la pauvreté. En fonction de leur expertise, les organisations membres y répondent.

Il s'agit des axes de travail suivants:

- Promouvoir la souveraineté alimentaire et une gestion durable des ressources naturelles (ODD 2, 15)



- Promouvoir un accès équitable à des services de base de qualité (ODD 3, 4, 6)



- Contribuer à une croissance économique durable et à la création d'emplois décents (ODD 8)



- Renforcer la société civile, l'État de droit et l'inclusion (ODD 10,16)



- Cofinancer des projets et programmes de développement à travers des approches participatives locales (ODD 17)



Les fédérations cantonales considèrent les ODD 1 (pas de pauvreté), 5 (égalité entre les sexes), 13 (mesures relatives à la lutte contre le changement climatique et 17 (partenariats pour réaliser les objectifs) comme des ODD de nature transversale.

**OBJECTIF
SPÉCIFIQUE****N° 2**

En tant que pôle de compétence reconnu, le réseau des fédérations cantonales assure et dynamise un dialogue thématique avec les acteurs institutionnels (Confédération, cantons & communes de Suisse latine, fondations) en vue d'une allocation coordonnée et efficiente des ressources.

Au niveau cantonal, chaque fédération entretient des relations privilégiées avec ses propres autorités communales et cantonales pour mobiliser des ressources afin d'atteindre des Objectifs de développement durable dans le domaine de la coopération internationale. Les cantons et les communes ne disposent généralement pas de compétences internes pour être acteurs de la coopération internationale. Pouvoir bénéficier de l'expertise des fédérations cantonales leur facilite la tâche et leur fournit des assurances quant à la bonne utilisation de leurs ressources financières puisque chaque fédération se porte garante de la qualité des projets des ONG qu'elles co-financent.

Les fédérations cantonales s'appuient sur près de 200 expert·e·s bénévoles provenant de divers domaines professionnels, qui s'assurent de la pertinence et de la qualité des projets financés. Ce modèle nécessite un encadrement organisationnel et professionnel géré par les secrétariats des fédérations.

Les fédérations cantonales dispensent de la formation continue dans le domaine de la coopération internationale, de la gestion de projet et du management associatif à l'intention des ONG et de l'ensemble du personnel.

Tout ceci permet de fédérer les compétences et de garantir des financements efficaces et pertinents dans le Sud global.

**OBJECTIF
SPÉCIFIQUE****N° 3**

Les compétences complémentaires au sein du réseau des fédérations cantonales sont valorisées et exploitées afin d'améliorer la qualité des activités en faveur de la coopération internationale.

Les fédérations cantonales constituent un lieu d'échanges d'expériences et de savoirs. Des spécificités dues à des contextes cantonaux différents existent. En effet, six fédérations se trouvent en Suisse romande et sont donc largement francophones alors que la FOSIT réunit des parties prenantes italophones au Sud des Alpes. De plus, deux fédérations cantonales se démarquent par leur grande taille avec un volume financier de 15,16 millions de francs pour la FGC et de 4,65 millions de francs pour la Fedevaco (2024) alors que les cinq autres sont de plus petite envergure avec un volume financier de moins de 1 million de francs.

Dès 2005, les fédérations se sont réunies au sein d'un réseau de collaboration: le FEDERESO. Depuis 2019, le FEDERESO dispose d'une structure de coordination qui stimule la réflexion et l'action collectives dans un souci d'efficacité et d'apprentissage.

Chaque fédération cantonale répond de la qualité des projets cofinancés. Des questions communes à toutes les organisations membres peuvent y être thématiques.

**OBJECTIF
SPÉCIFIQUE****N° 4**

Les publics de la Suisse latine (grand public, jeunes, élu·e·s, milieux spécialisés) sont informés du rôle, des enjeux et des résultats de la coopération internationale.

Bien que la DDC ne cofinance plus de projets d'information, les fédérations cantonales poursuivent des actions d'information sur la base de leurs fonds propres, ainsi que des contributions cantonales et communales.

La mission, qui consiste à informer le public à la nécessité d'une coopération internationale forte soutenue par des politiques publiques ambitieuses, figure dans les Statuts des fédérations cantonales. Les activités qui en découlent contribuent notamment à :

- Améliorer la compréhension du public quant à l'importance de la coopération internationale
- Stimuler et alimenter la réflexion sur les enjeux globaux dans le cadre de l'Agenda 2030
- Informer et mieux faire connaître au public l'ensemble de leurs activités, notamment les projets cofinancés
- Renforcer la visibilité des fédérations et celles de leurs organisations membres

Une meilleure connaissance de ces domaines permet de consolider le soutien de la population et des pouvoirs publics à la politique de coopération, conformément aux engagements pris aux niveaux international, fédéral et cantonal.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'action concertée et en réseau des fédérations cantonales (FC) et de leurs partenaires¹ accroît l'impact de la coopération internationale (CI) de la Suisse pour réduire la pauvreté dans les pays du Sud global en soutenant des dynamiques de développement local.



Objectif général développé à partir de la théorie du changement

Si les fédérations cantonales et leurs partenaires agissent, en réseau et de manière concertée, sur les quatre objectifs spécifiques (cofinancement de projets/programmes, dialogue institutionnel, travail en commun et information), alors elles accroissent leur impact sur la réduction de la pauvreté dans les pays du Sud global parce que la collaboration rend l'action plus efficace, coordonnée, cohérente et légitime.

Indicateurs	Ligne de base	Valeur cible ²
Types et nombre de partenaires inclus dans le réseau des FC (organisations membres, communes, cantons, acteurs privés, médias, établissements de formation)	434	467
Type et nombre de dossiers stratégiques gérés en commun entre FC	5	5



Résultat

Accroissement de l'impact de la coopération internationale pour réduire la pauvreté, en soutenant des dynamiques de développement local.

Indicateurs	Ligne de base	Valeur cible
Type et nombre de projets cofinancés ³ par an, par région, par secteur et par ODD (OS 2)	249	268
Montant total alloué aux projets (en CHF)	16 135 046	17 350 000
Type et nombre de partenaires locaux impliqués (OS 1)	309	332
Nombre de bénéficiaires directs des projets cofinancés qui ont amélioré leurs conditions de vie par an (OS 1)	2 651 769	2 851 000
♂ Hommes	48%	48%
♀ Femmes	52%	52%

1 Le terme « partenaires » est ici défini au sens large. Il s'agit de l'ensemble des parties prenantes qui interagissent avec les fédérations cantonales.

2 La valeur cible correspond à la valeur à atteindre à la fin de la période stratégique, i.e. fin 2028.

3 Il s'agit de projets/programmes de coopération au développement et de partage des savoirs.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1 (OS 1)

Les fédérations cantonales accompagnent et cofinancent de manière coordonnée des projets/programmes de qualité, portés par des acteurs locaux, notamment dans les domaines identifiés (souveraineté alimentaire ; accès aux services de base ; création d'emplois décents ; renforcement de la société civile, de l'Etat de droit et de l'inclusion).



Objectif général développé à partir de la théorie du changement

Si les fédérations cantonales accompagnent et cofinancent, de manière coordonnée, des projets/programmes de qualité qui répondent aux besoins locaux, alors les conditions de vie des populations dans le Sud global s'améliorent, parce que des interventions pertinentes et ancrées dans les réalités locales apportent des solutions concrètes et durables à la pauvreté.

Indicateurs	Ligne de base	Valeur cible
Nombre d'outils partagés et utilisés en commun (grilles d'analyse, manifeste pour une action dirigée localement, nexus, code de conduite, outil d'évaluation du partenariat, etc.)	3	4



Résultat

Amélioration durable des conditions de vie des populations du Sud global, grâce à des interventions adaptées aux besoins locaux

Indicateurs	Ligne de base	Valeur cible
Nombre de paysans appliquant des techniques agricoles résilientes	177 637	191 000
♂ Hommes	47%	47%
♀ Femmes	53%	53%
Nombre de personnes ayant eu accès à de nouveaux ou meilleurs services de base	2 241 318	2 410 000
♂ Hommes	37%	37%
♀ Femmes	63%	63%
Nombre de personnes ayant eu accès à un renforcement des compétences professionnelles	115 172	123 800
♂ Hommes	38%	38%
♀ Femmes	62%	62%
Nombre de personnes ayant bénéficié d'une prévention ou de mesures de protection permettant une diminution de la violence à leur égard	195 382	210 000
♂ Hommes	43%	43%
♀ Femmes	57%	57%
Changements institutionnels ou structurels identifiés au niveau local, régional, voire national	Information qualitative	Information qualitative

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2 (OS 2)

En tant que pôle de compétence reconnu, le réseau des fédérations cantonales assure et dynamise un dialogue thématique avec les acteurs institutionnels (Confédération, cantons & communes de Suisse latine, fondations) en vue d'une allocation coordonnée et efficiente des ressources.



OS 2 développé à partir de la théorie du changement

Si les fédérations cantonales collaborent pour développer des dialogues institutionnels avec la Confédération (DDC), avec les collectivités publiques latines (cantons et communes) ainsi qu'avec les fondations alors elles influencent l'allocation des ressources en faveur d'une coopération internationale efficiente et de qualité parce que le réseau des fédérations cantonales est reconnu comme un pôle de compétences.

Indicateurs	Ligne de base	Valeur cible
Nombre d'espaces de dialogues institutionnels développés avec les collectivités publiques	52	56
Adhésion des collectivités publiques à la CI : délégation totale ou partielle de la politique publique des cantons et des communes aux FC ou partenariat dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique publique	Information qualitative	Information qualitative



Résultat

Allocation coordonnée des ressources communales et cantonales en faveur d'une coopération internationale efficiente et de qualité

Indicateurs	Ligne de base	Valeur cible
Volume des ressources financières mobilisées au titre de l'APD et des ressources d'origines privées (en CHF)	20 606 036	22 157 000
Volume des financements cantonaux et communaux et du secteur privé dans les comptes des FC (en CHF)	14 213 309	15 283 000
✂ Pourcentage (cible = au moins 60%)	62%	63%
Expert-e-s bénévoles qui s'engagent dans les FC, en équivalent plein temps (EPT)	7	7,5

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 3 (OS 3)

Les compétences complémentaires au sein du réseau des fédérations cantonales sont valorisées et exploitées afin d'améliorer la qualité des activités en faveur de la coopération internationale.



OS 3 développé à partir de la théorie du changement

Si les fédérations cantonales collaborent en valorisant leur complémentarité alors la qualité de leurs activités en faveur de la coopération internationale augmente parce que la mise en commun des forces et des expertises accroît l'efficacité et l'impact global de la coopération internationale de la Suisse dans le Sud global.

Indicateurs	Ligne de base	Valeur cible
Nombre d'initiatives produites par une ou des FC et partagées au sein du FEDERES0	6	7
Nombre de formations ouvertes aux membres du FEDERES0	15	16



Résultat

Amélioration de la qualité des activités en faveur de la coopération internationale.

Indicateurs	Ligne de base	Valeur cible
Plateformes ou espaces dédiés au partage des savoirs	19	20

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 4 (OS 4)

Les publics de la Suisse latine (grand public, jeunes, élu·e·s, milieux spécialisés) sont informés du rôle, des enjeux et des résultats de la coopération internationale.

→ OS 4 développé à partir de la théorie du changement

Si les fédérations cantonales collaborent pour informer leurs publics des enjeux, du rôle et des résultats de la coopération internationale, alors la compréhension, le soutien et l'engagement dans les cantons latins en faveur de la coopération internationale se maintient parce qu'une meilleure connaissance des enjeux et des résultats renforce la légitimité politique et sociale et garantit un appui durable aux projets/programmes menés dans le Sud global.

Indicateurs	Ligne de base	Valeur cible
Nombre d'actions d'information communes ou partagées	3	3
Mentions et publications dans la presse francophone et italophone régionale	116	125

✓ Résultat

Soutien durable à la coopération internationale dans les cantons latins.

Indicateurs	Ligne de base	Valeur cible
Audience globale des FC par les sites & réseaux sociaux, dans les médias ou lors d'événements ainsi que via les publications (nombre de personnes)	1750 000	1900 000
Nombre de publications (actualité, communiqué de presse, rapports, newsletter, publication sur les réseaux sociaux)	809	870

**FEDERATION
GENEVOISE
DE COOPERATION**
Mettons le monde en mouvement

Fédération genevoise de coopération
Rue Rothschild 22A
1202 Genève
www.fgc.ch

**FEDERATION
VAUDOISE
COOPERATION**

Fédération vaudoise de coopération
Av. Charles Dickens 6
1006 Lausanne
www.fedevaco.ch



Fédération interjurassienne
de coopération et de développement
Rue de l'Hôpital 24
2800 Delémont
www.ficd.ch



**Federazione delle ONG
della Svizzera italiana**

Federazione delle ONG
della Svizzera italiana
Piazza Molino Nuovo 15
6900 Lugano
www.fosit.ch



Fribourg-Solidaire
c/o Maison des associations
Bd de Pérolles 40
1700 Fribourg
www.fribourg-solidaire.ch



Latitude 21
Fédération neuchâteloise
de coopération au développement
Rue des Sablons 48
2000 Neuchâtel
www.latitude21.ch



Valais Solidaire
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1920 Martigny
www.valaissolidaire.ch



Réseau des fédérations
cantonales de coopération
internationale

FEDERESO
rue des Sablons 48
2000 Neuchâtel

info@federeso.ch
www.federeso.ch